



Date de convocation :
02 juin 2017

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°6-4 a)

Information : Attribution
marché travaux
aménagement intérieur
bâtiment superette

L'an deux mille dix-sept et le 02 juin, à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU, Mme GERARD, M. RIVIERE, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH (Proc.) Mme CAHUZAC.

Absents excusés : M. LIVOTI (proc. M. SANS)
M. AMOUROUX (proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (proc. M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Monsieur RAMEAU Roger est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que plusieurs entreprises ont été consultées concernant les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment actuel de la superette.

Après analyse, les offres suivantes fournissent la meilleure prestation :

- Lot « gros œuvre, VRD, charpente, couverture, menuiseries intérieures et extérieures plâtrerie » : **Comminges Bâtiment – 15 ter route de Saint Gaudens – 31260 SALIES DU SALAT** pour un montant de **16 459.37 € HT** ;
- Lot « électricité, plomberie, sanitaire, courant faible » : **ERD – 1345 Chemin de Cantoperdric – 31600 EAUNES** pour un montant de **18 080.10 € HT** ;
- Lot « peinture, faïence » : **Entreprise Lorenzi – 47 chemin de la Bigorre – 31210 MONTREJEAU** pour un montant de **1 921.32 € HT**.

Le Conseil Municipal a été informé du choix des entreprises retenues pour le marché de travaux d'aménagement intérieur de la superette.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le 15 juin 2017
Pour extrait conforme,

En Mairie, le 13 juin 2017

